



ven. 12 juin 2020

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

BIEN VIVRE À

MONPLAISIR LA PLAINE

Rapport Moral de l'association « Bien vivre à Monplaisir la Plaine »

Assemblée Générale du 12 juin 2020

Le 10 mai 2019 s'est tenue la première AG de création de l'association « Bien vivre à Monplaisir la Plaine ». Cette association est née de la volonté d'un groupe de voisins des rues Victor-et-Roger Thomas et Thénard, notamment pour suivre l'évolution du quartier suite à la révision du PLU devenu PLUH et à la forte pression des promoteurs immobiliers. L'association s'est également donné pour but de contribuer à l'embellissement de ce quartier, à améliorer la propreté et la sécurité, à lutter contre les incivilités et à développer du lien entre les habitants.

Rencontres avec les élus de l'arrondissement

Une de ses premières actions a été de rencontrer la mairie d'arrondissement, pour nous faire connaître et pour leur présenter une liste de points à améliorer. Une première rencontre a donc eu lieu dès juin 2019 avec le premier adjoint Monsieur Cohade pour lui présenter l'association et évoquer les problématiques du quartier.

Cette rencontre a été suivie d'une entre le CA de l'association et le 1er adjoint et l'adjoint en charge du commerce de la mairie du 8ème à l'automne 2019.

L'association a notamment évoqué les sujets liés

- Au développement commercial dans le quartier, notamment suite à la fermeture de la pharmacie Drillat
- Aux problèmes de stationnement
- A l'insécurité liée à la vitesse excessive et aux rodéos moto
- Au besoin de passer les petites rues en zone 30
- Au besoin de réfection de l'avenue du Général Frère
- Au besoin de réfection du marquage des bandes cyclables
- Aux possibilités de végétaliser davantage notre quartier.

Les échanges ont ensuite été réguliers avec la mairie, via des courriels, sur ces différents sujets. Cela nous a également permis d'avoir des informations et des explications sur certains choix municipaux.

Les élections municipales de mars 2020, décalées par la pandémie, ont stoppé ces échanges, qui pourront reprendre dès que la nouvelle équipe municipale sera en place

Convivialité et échanges entre membres

Afin de créer du lien et partager des informations l'association s'est dotée d'un site internet et d'une liste d'échange entre ses membres. Une fête des voisins a été organisée au parc de Parilly en septembre 2019 et nous avons fêté la nouvelle année 2020 autour d'une galette des rois.

Urbanisme

Le PLUH ayant été validé définitivement dès juin 2019, il s'impose désormais. Néanmoins, nous avons pu montrer notre vigilance sur les changements qui pourraient avoir lieu dans le quartier et exprimer les positions suivantes :

Stade Vuillermet : demande que le devant du stade serve à des équipements collectifs (jardin, lieu sportif) et pas à construire un projet immobilier

Futures nouvelles constructions : demande que des commerces soient pris en compte dans les futures constructions

Verdissement : le 8ème arrondissement ne dispose d'aucun parc digne de ce nom. Le plan d'urbanisme a raté la possibilité d'inscrire une voie verte en prolongement du jardin de la mairie, qui aurait pu traverser une bonne partie de l'arrondissement en initiant un lien allant du parc Blandan à Parilly. Demande que un/des jardin(s) soient prévus dans les futurs aménagements

Circulation et voirie

Concernant la réfection partielle de l'avenue Général Frères et des pistes cyclables : nous avons fait part de remarques visant à ce qu'elles soient plus facilement utilisables par leurs usagers

Expérimentation du passage à 30 de la rue Rodet : site à cette expérimentation, la mairie reviendra vers nous pour en dresser un bilan et échanger sur les possibilités de passer les autres rues reliant Paul Santy à général Frère en sens unique.

Action forte sur le stationnement et enlèvement des voitures ventouses, avec signalement régulier des véhicules

La plupart des actions restent toujours d'actualité.

Végétalisation

Un rendez-vous a également eu lieu avec les services de la ville suite au dépôt par l'association d'un projet de végétalisation de l'espace public. L'objectif est de végétaliser les trottoirs, dans la mesure du possible, par exemple au pied des arbres de l'avenue Paul Santy.

La mairie a pris en compte notre dossier. Elle pourrait nous fournir des plantes et nous aurions à les installer et les entretenir. Nous avons également pris contact avec le collègue Victor Grignard, qui aurait fleuri l'espace vert qui est devant le collège. Nous souhaitons organiser un dimanche de plantation au printemps mais le confinement nous en a empêché. Cette action peut être reportée au printemps prochain.

Ce projet reste à approfondir avec le voisinage des rues concernées.

Plateforme d'échanges entre membres de l'association

La période de confinement a permis de mettre en place un lieu d'échanges en ligne entre membres de l'association. Plusieurs initiatives ont été partagées :

- photos de faune et flore du quartier
- anciennes photos du quartier
- conseils de lutte contre les nuisibles
- informations sur la vie de l'association

Ce lien virtuel entre les adhérents a vocation à perdurer et à être encore plus utilisé.

Bilan

Bien entendu la fin du mandat de la municipalité et la période de confinement ont fortement limité l'action de l'association faute d'interlocuteurs capables de s'engager dans le temps sur des actions concrètes.

La mise en place à venir d'un nouvel exécutif municipal et la fin du confinement doivent être l'occasion de relancer son action, et notamment ;

- Reprendre la liste attentes déjà échangée avec la mairie sortante
- Solliciter dans les mois à venir une rencontre avec le nouvel exécutif et se faire reconnaître comme interlocuteur sur l'avenir du quartier
- Solliciter si nécessaire une subvention de fonctionnement auprès de la mairie.
- Développer les relations avec les autres associations du quartier, culturel et sportif....
- Relancer le projet de végétalisation de rue, commencer une expérimentation simple pour avoir un exemple à montrer.

L'autre point de progrès est également de mieux impliquer les membres de l'association dans diverses actions, de mieux les tenir informés de ce qui est organisé.

- Elargir le nombre d'adhérents pour davantage peser et pouvoir multiplier les actions sur tout le quartier, mais aussi pour doter l'association d'un minimum de moyens
- Organiser des moments festifs notamment autour de dates clés, fête des voisins, fête de la musique, fête des lumières.
- Développer la communication en vers les adhérents et non adhérents du quartier, par exemple en faisant des permanences de temps en temps à l'entrée du marché de la place Général André.